



Association des Assistantes Maternelles Villeneuvoises et des Parents et ses Environs

50 rue Anne Joséphe du Bourg 59650 VILLENEUVE D'ASCQ

<http://www.assistante-maternelle.net> ou <http://www.aamv.net>

Email : nounounathaamv@gmail.com



BULLETIN D'ADHÉSION 2023

À retourner à : Madame DECONINCK Nathalie (Présidente de l'association)
50 rue Anne Joséphe du Bourg
59650 VILLENEUVE D'ASCQ

Vous pouvez nous joindre de 14 h 00 à 16 h 00 du lundi au vendredi.

Demande mon adhésion annuelle (1^{er} janvier au 31 décembre) à titre personnel : **22 €** par chèque bancaire, postal à l'ordre de l'A.A.M.V. « Association des Assistantes Maternelles Villeneuvoises et des Parents et ses Environs ». Celui-ci sera encaissé à partir du 1^{er} Janvier 2023 et votre adhésion prendra effet à cette date.

J'accepte de recevoir les courriers de l'association, les comptes rendus, les convocations aux réunions et les documents de l'association **par mail** protégé et je joins :

- 1 enveloppe (**22 cm x 11 cm**) timbrée au tarif lettre verte **20 g** (1 timbre à 20 g), avec mon nom et mon adresse.
- Pour celles qui ont réservé l'agenda de Bébé Nounou, et en fonction du format choisi de l'agenda : 1 enveloppe (**21 cm x 29,7 cm ou 22,9 cm x 26,2 cm**) timbrée au tarif lettre verte **300 g (6 timbres à 20 g)** pour le plus grand ou **117 g (4 timbres à 20 g)** pour le plus petit, avec mon nom et mon adresse. Si vous le désirez, vous pouvez retirer celui-ci au siège de notre association donc pas besoin de mettre l'enveloppe. **(N'oubliez pas de nous prévenir en cas de changement d'adresse mail).**

Je demande de recevoir tous les courriers de l'association, les comptes rendus, les convocations aux réunions et les documents de l'association **par courrier** et je joins :

- 1 enveloppe (**22 cm x 11 cm**) timbrée au tarif lettre verte **20 g** (1 timbre à 20 g) et 2 enveloppes (**22,9 cm x 16,2 cm**) timbrées au tarif lettre verte **100 g (4 timbres à 20 g)** avec mon nom et mon adresse. **Ne mettez pas de petites enveloppes**, nous ne pourrions pas vous envoyer le courrier.
- Pour celles qui ont réservé l'agenda de Bébé Nounou, et en fonction du format choisi de l'agenda : 1 enveloppe (**21 cm x 29,7 cm ou 22,9 cm x 26,2 cm**) timbrée au tarif lettre verte **300 g (6 timbres à 20 g)** pour le plus grand ou **117 g (4 timbres à 20 g)** pour le plus petit, avec mon nom et mon adresse. Si vous le désirez, vous pouvez retirer celui-ci au siège de notre association donc pas besoin de mettre l'enveloppe.

– Joindre la photocopie de votre agrément ou le renouvellement de celui-ci, s'il y a eu changement en cours d'année (renouvellement ou demande d'extension), nous voulons être en règle et à jour dans votre dossier, vis-à-vis du Conseil Départemental du Nord.

– Et si vous le désirez, l'autorisation de mise en ligne sur internet (à nous fournir aussi pour le 1^{er} janvier 2023). Sans cette autorisation, nous ne pourrions pas vous y inscrire, votre nom sera automatiquement enlevé du site.

Agrément Numéro : _____ Votre Numéro de Sécurité Sociale : _____

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

Code Postal : _____ Ville : _____

Téléphone : _____ Portable : _____

Adresse E-mail : _____

- | | | |
|--|---------------------------|---------------------------|
| Acceptez-vous de mettre votre nom dans notre fichier ? | <input type="radio"/> Oui | <input type="radio"/> Non |
| Acceptez-vous de donner votre nom aux parents ? | <input type="radio"/> Oui | <input type="radio"/> Non |
| Acceptez-vous de donner votre numéro de téléphone ? | <input type="radio"/> Oui | <input type="radio"/> Non |
| Acceptez-vous de donner votre adresse e-mail ? | <input type="radio"/> Oui | <input type="radio"/> Non |

Date : _____ Signature précédée de « Lu et approuvé » :

Lors de votre première inscription vous recevrez deux contrats, des fiches techniques sur vos droits, le référentiel de la PMI et la convention collective.

Cette adhésion engage l'Association des Assistantes Maternelles et des Parents Villeneuvois & Environs à me faire parvenir toutes modifications relatives à la profession et les invitations aux rencontres qu'elle organise.

Loi informatique et liberté :

Conformément à la loi informatique et Liberté du 6 Janvier 1978 (art. 34), vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent, que vous pouvez exercer en vous adressant à l'association, nous vous retirerons de nos listes.



Association des Assistantes Maternelles Villeneuvoises et des Parents et ses Environs

50 rue Anne Josèphe du Bourg 59650 VILLENEUVE D'ASCQ
http://www.assistante-maternelle.net ou http://www.aamv.net
Email : nounounathaamv@gmail.com



AUTORISATION DE MISE EN LIGNE DE MES COORDONNÉES ET DISPONIBILITÉS 2023 sur le site AAMV.NET

Je soussigné(e) :

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

Code Postal : _____ Ville : _____

Quartier : _____

Téléphone : _____ Portable : _____

Adresse e-mail : _____

DISPONIBILITÉS

Période : _____

Nombre d'enfants : _____

Autorise la mise en ligne de mes coordonnées (NOM/PRÉNOM – VILLE – QUARTIER – TÉLÉPHONE – ADRESSE E-MAIL – PÉRIODE - NOMBRE D'ENFANTS) sur le site AAMV.NET (et ses sites déclinés) sous la rubrique « Disponibilités ».

J'ai pris connaissance, que cette mise en ligne de mes coordonnées, me permettra d'être contacté directement par des tiers autres que l'A.A.M.V.

Je m'engage à fournir à l'A.A.M.V. **TOUS CHANGEMENTS** dans mes disponibilités et mes coordonnées. Dans le cas contraire, l'A.A.M.V. pourra supprimer, sans préavis, toutes les données me concernant.

Acceptez-vous de mettre votre nom dans notre fichier ? Oui Non

Acceptez-vous de donner votre nom aux parents ? Oui Non

Acceptez-vous de donner votre numéro de téléphone ? Oui Non

Acceptez-vous de donner votre adresse mail ? Oui Non

J'autorise l'association lors des sorties entre assistantes maternelles de mettre les photos prises sur le site de l'association et/ou sur le groupe secret de Facebook. Oui Non

Date :

Signature précédée de « Lu et approuvé » :

Loi informatique et liberté :

Conformément à la loi informatique et Liberté du 6 Janvier 1978 (art. 34), vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent, que vous pouvez exercer en vous adressant à l'association, nous vous retirerons de nos listes.